

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1134

présenté par

M. Causse, Mme Hammerer, Mme Brulebois, M. Claireaux, Mme Vanceunebrock, Mme Degois,
M. Haury, M. Rebeyrotte et M. Venteau

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 57, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.